

Renforcement du réseau d'eau

Selon le diagnostic réalisé par La Lyonnaise des Eaux :

- rendement du réseau de l'ordre de 60 %
- réseau de 17,2 km pour 145 compteurs
- coût du m3 pour l'abonné 1,88 €
- vétusté du réseau (statistiques de fuite), et bornes à incendie non conformes

Le conseil municipal décide de lancer une première tranche de travaux de 800 m allant du haut de la rue du Petit Moulin jusqu'à la borne à incendie du Grand Ricourt avec franchissement de la Foussarde pour un montant qui sera inférieur à 100 000 €. Travaux à réaliser après la moisson de 2011.

Le maire est autorisé à déposer des appels d'offres et à solliciter des subventions auprès du Conseil Général et de la Préfecture.

Plan de financement prévisionnel :

| | |
|---|---------------------|
| Montant des travaux (estimation Lyonnaise des eaux) | 90 000 € ht |
| Frais de publication | 1 000 € ht |
| Honoraires de maîtrise d'œuvre | 9 000 € ht |
| <hr/> | |
| Soit un total de | 100 000 € ht |

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Subvention du Conseil Général (20 %) | 18 000 € ht |
| Préfecture DETR (30%) | 27 000 € ht |
| Autofinancement (dont TVA 19 6%) | 69 500 € ht |

Attribution d'indemnités aux adjoints administratif et technique

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instituer dans la limite des textes et décrets, une indemnité mensuelle au profit du personnel communal pour être en cohérence avec la rémunération des autres collectivités locales.

Remboursement GROUPAMA

Le conseil approuve le remboursement de 501,05 €, indemnité d'assurance concernant les frais de réparation de l'armoire accidentée au lieu dit la Renaudière.

Don de l'Association de l'Eglise Saint Martin

Le conseil municipal accepte le don de l'association de l'Eglise Saint Martin de 7 000 € pour la poursuite de la restauration de l'église.

Taux d'imposition et orientation budgétaires 2011

- pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2011
- travaux du secrétariat et de la cantine en novembre 2011
- jardin du souvenir : achat d'une pierre afin de graver le nom des défunts
- travaux des bancs clos de l'église
- travaux de voirie
- travaux réseau d'eau

Les principales décisions du Conseil Municipal du 15 avril 2011

Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie

Budget primitif

Le budget primitif 2011 est adopté et pour rappel les dépenses d'investissement comprennent la prévision des travaux du renforcement du réseau d'eau potable prévue sur environ 900 mètres.

| | Recettes 2011 | Dépenses 2011 |
|----------------|---------------|---------------|
| FONCTIONNEMENT | 267 790 € | 267 790 € |
| INVESTISSEMENT | 206 756 € | 206 756 € |

Taux des impôts directs

M. le Maire présente la notification des propositions des quatre taxes communales émanant des services fiscaux. On peut remarquer que notamment le taux de la taxe d'habitation a augmenté car la Commune, du fait de la réforme fiscale applicable aux collectivités locales, collecte à partir de 2011 à la fois la part communale et la part départementale. Cela ne modifiera pas en 2011 les recettes communales, la commune devant reverser au Trésor le surplus reçu. Les administrés de façon identique ne devraient pas voir une variation significative de leur taxe d'habitation, pour la part communale, en 2011 par rapport à 2010 du fait des taux votés par la commune

Par contre les variations des bases des valeurs locatives ont été fixées, comme chaque année, par l'Administration. L'augmentation de ces bases est de 2.15% pour la taxe d'habitation, de 2.81% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 1.94% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, de ne pas modifier les taux présentés par les Services Fiscaux qui reprenaient le niveau d'imposition de 2010 à savoir :

| | |
|-------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation..... | 14.26 % |
| Taxe foncière (Bâti)..... | 16.45 % |
| Taxe foncière (non bâti)..... | 33.00 % |
| CFE..... | 17.09 % |

Renouvellement du contrat "logiciels et services" SEGILOG

Accord pour renouveler le contrat pour une durée de 3 ans.*

Participation aux frais de scolarité des élèves scolarisés ailleurs que dans notre regroupement pédagogique

Le Conseil prend connaissance d'une demande de scolarisation en dehors du regroupement pédagogique de Chassant-Frazé-La Croix du Perche.

Considérant que la commune dispose d'une école maternelle et d'une école primaire fonctionnant en regroupement pédagogique avec les communes de Chassant-Frazé-La Croix du Perche et qu'un service de ramassage scolaire gratuit est mis

Les principales décisions du Conseil Municipal du 15 avril 2011 (suite)

en place pour le transport,

DECIDE qu'aucune contribution financière ne sera accordée aux communes accueillant des élèves, domiciliés à la Croix du Perche, pouvant bénéficier du regroupement scolaire de Chassant-Frazé-La Croix du Perche.

Urbanisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réglementation pour les déclarations de travaux vient de changer (parue au journal officiel en février 2011).

2 nouveaux formulaires sont disponibles et les pièces à joindre ont été modifiées

Un site gratuit est disponible pour tous : www.declarationprealable.fr et des formulaires sont disponibles en mairie et seront fournis aux personnes entreprenant des travaux sur leur domicile.

Subventions accordées

| | |
|---|-------|
| Prévention routière | 20 € |
| Jeunes Sapeurs Pompiers | 60 € |
| MFR de Vimoutiers | 30 € |
| MFR de Beaumont les Autels | 50€ |
| Coopérative Scolaire de Chassant- La Croix -Frazé | 200 € |
| Judo club de Thiron-Gardais | 50 € |
| FNACA Thiron-Gardais | 20 € |
| Association Familles Rurales de Thiron Gardais | 50 € |
| Initiation à la danse | 50 € |
| Amis des Écoles | 100 € |
| ADMR | 70 € |
| APEA Frazé-La Croix-Chassant | 100 € |
| Football Thiron-Gardais | 50 € |

Divers

-Préparation du 8 mai 1945

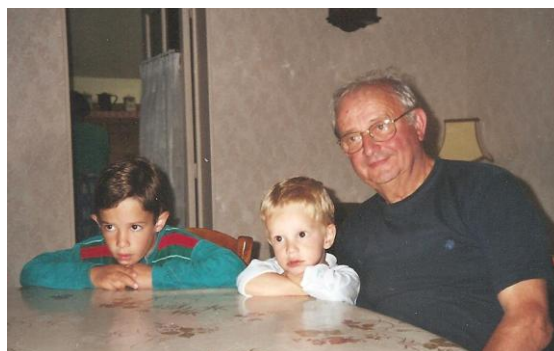
-Proposition d'un buffet campagnard pour la fête du 14 juillet

Au revoir Lionel

Né à Frazé en 1935 il venait tout juste de fêter ses soixante seize ans quand Lionel Villedieu nous a quitté. Soixante ans plus tôt il s'était un peu éloigné du Perche pour rejoindre le pensionnat des frères St Jean de Dieu à Paris, mais en 1969 ses racines percheronnes l'avaient conduit à s'installer en résidence secondaire à la Croix du Perche pour enfin venir y vivre à temps plein, l'heure de la retraite venue, en 1994 accompagné de Annie qu'il avait épousé en 1962.

Et c'est là, à la Croix du Perche que chacun a pu mesurer la gentillesse et les compétences de celui qui en passant du métier de tailleur à celui de chauffeur de taxi pour pouvoir élever ses enfants Jérôme et Hélène, partageant ainsi les tours de cadran avec Annie, alors infirmière.

Gentil, discret, efficace et disponible c'est jusqu'aux derniers jours que Lionel a été au service des autres.



La communauté de

Membre de toutes les associations, son sens du bénévolat avait fait de lui un personnage incontournable de la commune tant son implication était grande. Sans Lionel, l'église Siant Martin ne serait peut-être pas tout à fait ce qu'elle est et Saint Fiacre et Saint Blaise attendraient peut-être encore leur bêche et leur crosse car c'est à Lionel qu'on les doit et les conservateurs des monuments historiques n'en ont jamais contesté l'authenticité. Il était de ces hommes qui savent tout faire de leurs mains.

.....Au revoir Lionel et encore merci

Les conseils d'André

"Je ne voudrais pas débiter cette nouvelle année sans présenter mes meilleurs vœux et souhaiter la santé à mes lecteurs"

En Mars

Tailler les groseilliers, framboisiers, les arbres fruitiers, poiriers et pommiers quand les bourgeons sont bien formés afin de ne pas confondre les boutons à fleurs, les dards (boutons à bois) et les lambourdes (renflement qui a porté un fruit l'année précédente).

Assainissement non collectif

La communauté de communes du Perche thironnais met en place un dispositif expérimental pour accompagner la mise aux normes des installations individuelles d'assainissement. Après une première phase de diagnostic faite en 2009 il a été décidé de poursuivre l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau en agissant aussi sur le traitement des eaux usées et pour ce faire la décision de subventionner la réhabilitation des installations existantes en zone à risque a été prise. Les 40 premiers dossiers qui seront validés par le SPANC pourront être subventionnés à hauteur de 45% du coût TTC des travaux de réhabilitation, soit 15% par le conseil général et 30% par l'agence de l'eau. Pour ce faire il faut présenter trois devis qui seront analysés par le comité de pilotage. Les 55% restants à la charge du particulier sont quant à eux éligibles au prêt à taux zéro.

En savoir plus: **Thomas Grzesiak 02 37 49 49 51**
ou : www.eau-loire-bretagne.fr

La recette du Petit Journal

Le croque monsieur à l'italienne

Pour 4 croque-monsieur

- 8 tranches de pain de mie
- 2 belles tranches de jambon de parme
- 8 beaux champignons de Paris
- 4 cuiller à soupe de mascarpone
- 1 cuiller à soupe d'huile d'olive
- beurre salé
- Poivre

Épluchez vos champignons, faites-les revenir dans un poêle avec l'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils soient un peu dorés.

Les amis de l'école

Prendre une tranche côté non beurré, mettre la moitié d'une tranche de jambon de parme, les champignons, et la cuillère de mascarpone, recouvrir d'une tranche de pain de mie en laissant le côté beurré sur le dessus.

Répétez la même opération pour les 3 autres "croque".

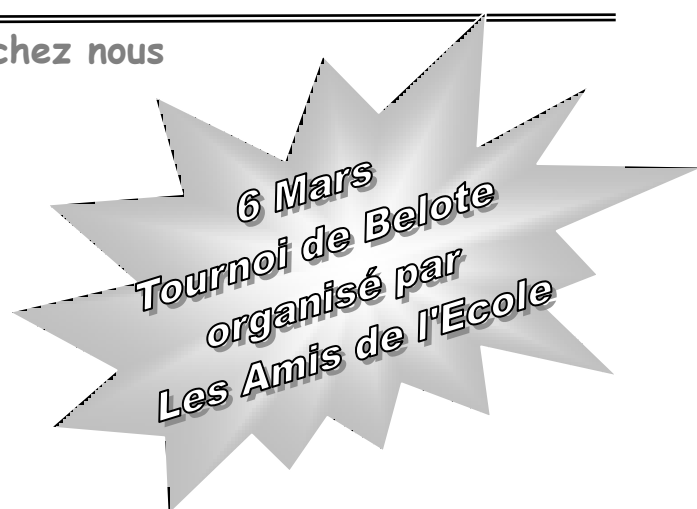
Faites-les cuire dans votre appareil à croque-monsieur (vous pouvez aussi utiliser le gril de votre four en les surveillant bien et en les retournant).

Quelques manifestations prochaines

- | | |
|--|---------------------|
| 29/01: Diner spectacle | Thiron-Gardais |
| 30/01: Karaoké (14h) | Chassant |
| 06/02: Belote (14h) | Frétigny |
| 19/02: Manille (14h) | Marolles les buis |
| 23/02-02/03: festival tout feu tout flamme- (Perche thironnais) | |
| 27/02: Belote (14h) | Thiron-Gardais |
| 05/03: Soirée choucroute | Thiron-Gardais |
| 06/03: Belote (14h) | La Croix du Perche |
| 12/03: Soirée choucroute | Frazé |
| 12/03: Lectures comptées | Coudreceau |
| 12/03: Match de truc (20h) | St Denis d'Authou |
| 13/03: Choucroute dansante (12h30) | Combres |
| 13/03: Banquet (12h30) | Montigny le Chartif |
| 13/03: Thé dansant (14h) | Thiron-Gardais |
| 19/03: Concert (20h) | Chassant |
| 19/03: Commémoration fin de la guerre d'Algérie FNACA à Frétigny | |
| 20/03: Commémoration et pose de plaque en mémoire de Mathilde Bacchi (9h30) | Chassant |
| 20/03: Déjeuner dansant (12h) | Coudreceau |
| 26/03: Match de truc (20h) | Montigny le Chartif |
| 27/03: Marché artisanal (9h) | Frétigny |

et de nombreux lotos dans tous le canton

Et chez nous



Etat civil

Naissances :

Mariages:

Décès :

La Croix du Perche « Le Petit Journal »
Bulletin local d'information
Responsable de la publication :
Y.Guerin - C.Sicard
Rédaction : M.Détail - C.Courtois - C.Sicard
Impression : imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution - n°ISSN en cours